



DEPARTEMENT DES PYRENEES-ORIENTALES
VILLE DE CERET

En l'an deux mille vingt-trois et le douze avril, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, en mairie, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Michel COSTE, Maire.

Présents :

M. COSTE Michel, Maire, Mme BARANOFF Brigitte, M. ANGULO José, Mme JUSTAFRE Stéphanie, M. DUNYACH Denis, Mme LACOMBE Maria, Mme MENAHEM Sophie, M. BELTRAN José, M. VILA-PASOLA Marti, Adjoint, Mme BENARD Gisèle, Mme DUNYACH Monique, Mme BRISSAUD Mina, Mme BOISDRON Gisèle, Mme BOURDIN Géraldine, Mme CAPEILLE Sandrine, M. PREHAM Anthony, M. BERTHELOT Stéphane, M. INGHAM John, Mme OHN Christiane, Mme BOISORIEUX Michèle, M. PUIGMAL Patrick, Mme TORRENT Michèle, Mme QUER Martine, M. PARAYRE Jean, Conseillers Municipaux.

Absent(s) ayant donné procuration :

M. BORREILL Philippe, conseiller municipal à M. COSTE Michel, Maire,
M. PLANAS Pierre, conseiller municipal à M. BELTRAN José, Adjoint,
M. REDONDO Simon, conseiller municipal à M. ANGULO José, Adjoint
M. COSTE Jean-François conseiller municipal à M. DUNYACH Denis, Adjoint,

Absent(s) : M. PLANES Jean-Jacques, conseiller municipal.

Secrétaire de séance : Mme BOURDIN Géraldine

En application des dispositions des instructions budgétaires et comptables M14, Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que les résultats du compte administratif 2022 – BUDGET PRINCIPAL de la Commune de CERET, sont repris comme suit :

BUDGET PRINCIPAL COMMUNE (BC 200) : Affectation de résultat

section INVESTISSEMENT

Report du résultat N-1	-	906 003,30 €
Résultat 2022 en section d'Investissement	-	395 872,67 €
Résultat de clôture au 31/12/2022 à intégrer au BP 2023 au 001	-	1 301 875,97 €
RAR Dépenses		1 199 143,42 €
RAR Recettes		1 325 514,45 €
Besoin de financement (si négatif : déficit/si positif : excédent)	-	1 175 504,94 €

section FONCTIONNEMENT

Report du résultat N-1		284 938,67 €
Résultat 2022 en section de Fonctionnement		1 131 113,10 €
Résultat de clôture au 31/12/2022		1 416 051,77 €
Couverture du besoin de financement au 1068	-	1 175 504,94 €
Résultat de clôture à intégrer au BP 2023 au 002		240 546,83 €

Date de convocation :
06/04/2023

Nombre de conseillers

municipaux

En exercice : 29
Présents : 24
Procurations : 04
Votants : 28

OBJET :

FINANCES

**Affectation des résultats
2022**

Budget Principal

==

LE CONSEIL MUNICIPAL
Entendu le rapport et après en avoir délibéré,
DECIDE
à l'unanimité de ses membres présents ou représentés

- **ACCEPTTE** la proposition de Monsieur le Maire,
- **DECIDE** d'affecter les résultats tels qu'énoncés ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré à CERET, les jour, mois et an susdits.
Pour expédition conforme.

Le Maire de CERET
Michel COSTE

La secrétaire de séance,
BOURDIN Géraldine



Le Maire de CERET

CERTIFIE sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux devant son auteur dans les deux mois à compter de sa notification. Elle peut également faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Montpellier dans les deux mois à compter de sa publication.